
Egalité femmes-hommes, le SNPTES dénonce, en CNESER, un nouveau décalage entre les engagements et les actes ministériels

Lors de la séance du CNESER du 11 mai 2021 le SNPTES a voté contre le projet d'arrêté relatif au programme de français et de philosophie des classes préparatoires scientifiques pour l'année scolaire 2020-2021. Il s'agissait de se prononcer sur le thème étudié pour ces enseignements. C'est un sujet récurrent qui est présenté au CNESER chaque année, et qui pourrait sembler ne pas faire l'objet de débat ou de polémique. Ce n'est pas le thème retenu et proposé « l'enfance » qui pose un problème mais le choix des auteurs proposés pour l'étude de ce thème. Sur trois auteurs il n'y avait aucune autrice ! Le SNPTES ne remet absolument pas en question la qualité des œuvres proposées ni la dimension des auteurs, pour certain contemporain, mais dénonce le renoncement concernant la mixité des auteurs proposés. Le ministère doit être un exemple à suivre en matière de promotion de la parité, qui plus est quand cela peut être mis en application sans difficulté.

Cette problématique avait déjà été dénoncée en juillet 2020 en CNESER lors de l'étude d'un arrêté équivalent. Les bonnes intentions ne sont pas suffisantes ! Le Ministère devrait employer des moyens plus coercitifs pour assurer plus de mixité dans le choix des auteurs. Il s'agirait presque d'une provocation de ne pas choisir d'autrice pour le thème de « l'enfance » !

Le choix des auteurs et des œuvres est fondamental dans le cadre des enseignements pour la formation de la jeunesse et la construction de l'avenir de notre société.

Paris, le 11 mai 2021